



Linda SEIBERT-BERTAUD Notaire associée
Amanda NETRY Notaire

PIECES A FOURNIR – DOSSIER DE DONATION ou DONATION-PARTAGE

NB : Cette liste n'est pas exhaustive, il peut vous être demandé d'autres documents après analyse du dossier. Un rendez-vous de consultation avec votre notaire est conseillé avant d'entamer ces démarches.

A compléter (remis par votre notaire)

QUESTIONNAIRE D'ETAT CIVIL et pièces jointes

I/ IDENTITE / ETAT-CIVIL / DONATEUR – DONATAIRE

- Livret de famille
- Copie de la pièce d'identité du donateur et du donataire
- Copie du contrat de mariage ou du Pacs ou Jugement de divorce s'il ya lieu

II/ BIEN IMMOBILIER TITRE DE PROPRIETE

- Acte d'Acquisition ou d'Attribution et titres antérieurs
- Taxe foncière/ Taxe d'habitation
- Attestation d'assurance

- **EVALUATION DU/DES BIEN(S) DONNE(S) (distinguer la partie non batie et la partie batie) :**
- Expertise, avis de valeur ou déclaration de valeur vénale
- Etat descriptif de division par géomètre pour division en lots de copropriété
- Document d'arpentage
- DMPC et plan de division par géomètre si division de parcelles

Le jour du rendez-vous il y aura lieu de verser une somme de 350,00€ à valoir sur les frais préalables de dossier. Ce montant pourra être réglé par chèque de banque, carte bancaire ou virement préalable sur le compte de l'Office.
Tout paiement supérieur ou égal à 3.000 € doit être effectué par virement.

SELARLU Linda SEIBERT BERTAUD - NOTAIRE
Route de l'Ancienne Distillerie - Rue Mauchanal
BASSE-TERRE – 97100
05.90.32.50.72 – office.desmarais.97123@notaires.fr
Membre d'une association agréée. Le paiement par chèque est autorisé.
Tout paiement supérieur ou égal à 3.000 € doit être effectué par virement
IBAN : FR3040031019710000449471E90BIC : CDCGFRPPXXX